



DEFINITION

A chaque séance, nous découvrirons un sport nouveau, surprise à chaque séance, les activités ne seront pas dévoilées à l'avance, le but étant de tout essayer !!



HORAIRES et LIEUX (voir calendrier)



Inscription sur place

Deux séances sont mises en place :

- ♣ les mardis 17h20-18h20 : de 4 à 6 ans
à la salle annexe du foyer rural de DUISANS
OU
- ♣ les vendredis 17h30-18h30 : de 4 à 6 ans
à l'ancienne superette PROXI de MONCHY AU BOIS

REPARTITION DU TEMPS

L'activité dure 1 heure

- ♣ 5 min : Accueil des enfants
- ♣ 10 min : Mise en train : jeu d'échauffement
- ♣ 40 min : Activité Sportive (pause au milieu de l'activité)
- ♣ 5 min : Rangement et retour au calme



REGLEMENT INTERIEUR des « Récré Juniors »

* **Respecter les horaires** des séances.

* **Les séances sont payantes 30 euros/an et réservées aux enfants nés en 2012 et 2013.**

* L'enfant sera tenu de **respecter l'éducatrice et le matériel** mis à disposition sous peine de ne plus pouvoir participer.

* L'enfant doit **passer aux toilettes** avec les parents avant la séance.

* **La présence des parents n'est pas autorisée** pendant le déroulement de l'activité. Ils seront accueillis (après l'accord de l'éducatrice) vers 18h10 pour voir leur enfant en fin d'activité.

* **Effectif limité à 25 enfants.**



CONSEILS VESTIMENTAIRES ET EAU

* Une tenue de sports est obligatoire : Baskets propres, survêtement (ou leggings ou short), une veste (ou sweat), un t-shirt, marqués du nom de l'enfant.

* L'enfant sera tenu de **se munir d'une petite bouteille d'eau** (ou gourde) marqué du nom de l'enfant (Pas de goûter)

